



TARIFICATION 2009-2010

Description de forfaits offerts par l'IQDHO		Nouveautés HORTIDATA	Abonnement à HORTIDATA	Nouvelles de l'IQDHO	
Type de forfait	Nombre d'heures				Montant
Forfait 8 heures (Producteurs et centres-jardin)	8	✓	✓	✓	775 \$
Forfait 8 heures (Non-producteurs / Alliés)	8	✓	✓	✓	800 \$
Club agroenvironnement	20	✓		✓	675 \$

- ◆ Les heures de services-conseils techniques supplémentaires aux heures des forfaits sont facturées au tarif horaire de 72 \$/h.
- ◆ Les heures de services-conseils en développement expérimental et du Centre de gestion des connaissances supplémentaires aux heures des forfaits sont facturées au tarif horaire de 92 \$/h.

TARIFICATION HORS FORFAIT

Services-conseils	Producteurs	Non-producteurs (alliés)
➤ Techniques et Agroenvironnement	105 \$/h	125 \$/h
➤ En développement expérimental et du Centre de gestion des connaissances	125 \$/h	155 \$/h
Abonnement à HORTIDATA	Individuel	Institutionnel (multiusagers)
➤ Durée d'un an	250 \$	500 \$

Conditions applicables :

- ◆ Les frais de déplacement sont facturés en sus aux entreprises (frais de base de 20 \$ par entreprise visitée + 0,35 \$ /km parcouru). Ces montants ne sont pas inclus dans les forfaits.
- ◆ Des frais d'hôtel et de subsistance seront facturés si applicables.
- ◆ Des frais de temps de déplacement de 30 \$/h seront facturés pour le déplacement des conseillers hors région : Abitibi, Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, Saguenay-Lac-St-Jean, Charlevoix, Hautes-Laurentides, Outaouais, Côte-Nord.
- ◆ Dans les régions où le trajet en avion s'avère moins coûteux, les coûts du transport en avion seront facturés.
- ◆ Un minimum de 15 minutes est facturé pour chaque consultation téléphonique et un minimum de 60 minutes pour les consultations en entreprise.
- ◆ Les heures de consultations incluses dans chaque type de forfaits de services-conseils (technique ou agroenvironnement) ne sont pas transférables d'un forfait à l'autre.
- ◆ Les heures de consultations comprises dans un forfait peuvent être cumulées pendant une période de 15 mois à partir de la date d'adhésion pour un maximum de 16 h pour le forfait technique et de 40 h pour le forfait agroenvironnement.
- ◆ Tous les tarifs sont en dollars canadiens et applicables pour les entreprises situées au Québec seulement. Les entreprises situées hors Québec sont priées de nous contacter pour connaître nos tarifs. Les taxes peuvent varier selon l'état, la province ou le pays et seront ajoutées à la facturation.
- ◆ Des frais d'intérêt de 1,5 % par mois (taux composé de 19,56 % par an) seront chargés après 30 jours.
- ◆ Dans le cadre du service-conseil en R&D, l'IQDHO remplit les réclamations au meilleur de sa connaissance selon les informations fournies par l'entreprise. L'IQDHO ne donne aucune garantie que l'entreprise aura droit à une quelconque déduction fiscale ou crédit d'impôts à la RS&DE au niveau fédéral ou provincial, selon le cas.
- ◆ Le nom, l'acronyme et le logo sont la propriété exclusive de l'IQDHO. Il est strictement interdit d'utiliser ces éléments à des fins personnelles ou commerciales à moins d'une autorisation écrite préalable de l'IQDHO. Il est interdit d'utiliser les informations transmises par l'IQDHO, en tout ou en partie, à des fins commerciales, à moins d'une autorisation écrite préalable.
- ◆ Tarifs applicables à partir du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010.

Pour plus d'informations : **IQDHO**

3230, rue Sicotte E-307, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2

Tél. : (450) 778-6514 • Téléc. : (450) 778-6537

Courriel : info@iqdh.com.



Formulaire 2009-2010

- Oui, j'ai pris connaissance des conditions applicables au verso et je désire réserver un forfait ou un abonnement hors forfait. SVP, cochez le forfait ou l'abonnement correspondant aux services désirés :

FORFAIT 2009-2010 DE L'IQDHO	<input checked="" type="checkbox"/>	Tarif	Incluant TPS et TVQ	Montant
➤ Forfait de 8 heures (Producteurs/Centres-jardin)	<input type="checkbox"/>	775 \$	874,78 \$	_____ \$
➤ Forfait de 8 heures (Alliés)	<input type="checkbox"/>	800 \$	903,00 \$	_____ \$
➤ Club agroenvironnement*	<input type="checkbox"/>	675 \$	761,91 \$	_____ \$

* Seul les producteurs agricoles en règle (NIM) peuvent être membres du Club agro.

ABONNEMENT HORS FORFAIT

➤ HORTIDATA** (Individuel)	<input type="checkbox"/>	250 \$	282,19 \$	_____ \$
➤ HORTIDATA** (Institutionnel multiutilisateurs)	<input type="checkbox"/>	500 \$	564,38 \$	_____ \$

Nom de l'entreprise : _____ **Sous-total** _____ \$

Nom du propriétaire : _____ **5 % TPS** _____ \$

Adresse : _____ **7,5 % TVQ** _____ \$

Ville : _____ Code postal : _____ **TOTAL** _____ \$

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

N° de producteur agricole (NIM) : _____ Nom du conseiller : _____

Raison sociale : _____ Type d'entreprise : Serre Pépinière Gazonnière

Fin de l'année financière : _____ (Cochez SVP) Centre-jardin Autre : _____

Courriel : _____

Signature : _____ Date : _____

Mode de paiement : Visa seulement Chèque à l'ordre de l'IQDHO, daté du jour de l'envoi.

N° de la carte : _____ Date d'expiration : _____

Nom du détenteur : _____ Rév.: 03/08/09

Signature : _____

Dans quelle valeur se situait votre chiffre d'affaires au cours du dernier exercice financier :

- 0\$ à 49 999\$ 150 000\$ à 249 999\$ 500 000\$ à 999 999\$ 2 000 000\$ et plus
- 50 000\$ à 149 999\$ 250 000\$ à 499 999\$ 1 000 000\$ à 1 999 999\$

- ♦ En signant le présent formulaire, j'autorise l'IQDHO à faire paraître le nom de mon entreprise dans le répertoire des membres du réseau de l'IQDHO sur son site Internet.

****L'abonnement complet à HORTIDATA est inclus dans les forfaits.**